

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA » *Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°21 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

Semaine du 21 au 28 août 2016



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 28 août 2016, au moins 303 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES**PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0 .INTRODUCTION</i>	4
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	4
<i>I.1. CAS D'ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> ...4	
<i>I.2 CAS D'ENLEVEMENTS ET D'ARRESTATIONS SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEES</i>	6
<i>I.3. CAS DE TORTURES, TRAITEMENTS INHUMAINS OU DEGRADANTS</i>	7
<i>I.4. CAS D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DE DETENTIONS ILLEGALES</i>	8
<i>I.5. VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE D'EXPRESSION</i>	11
<i>I.6. CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE</i>	12
<i>I.7. LE DROIT A LA SECURITE ALIMENTAIRE</i>	12
<i>II.FAITS SECURITAIRES</i>	12
<i>II.1. LE PHENOMENE DE CADAVRES</i>	12
<i>II.2. DES ATTAQUES ARMEES</i>	13
<i>II.3. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	14
<i>III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	16

SIGLES ET ABREVIATIONS

API : *Appui à la Protection des Institutions*

BRB : *Banque de la République du Burundi*

CNDD-FDD: *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNI : *Carte Nationale d'Identité*

EAC : *East African Community*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

Ex-FAB : *Ex-Forces Armées du Burundi*

FNL : *Front National de Libération*

LM : *Lettres Modernes*

OMP : *Officier du Ministère Public*

OPC : *Officier de Police Chef*

PAFE : *Police des Airs, des Frontières et des Etrangers*

PJ : *Police Judiciaire*

PSI : *Police de Sécurité Intérieure*

RDC : *République Démocratique du Congo*

SNR: *Service National de Renseignement*

UA : *Union Africaine*

UGL : *Université des Grands Lacs*

INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 13 personnes ont été tuées, au moins 10 personnes ont été enlevées et portées disparues, au moins 4 personnes ont été torturées, au moins 14 personnes blessées, au moins 137 personnes ont été arrêtées arbitrairement par la police burundaise en collaboration avec des jeunes du parti au pouvoir, les Imbonerakure. La semaine a aussi été marquée par des faits sécuritaires qui ont occasionné certains dégâts matériels et humains.

Le phénomène des attaques armées démontre une fois de plus une situation sécuritaire précaire qui mérite une attention particulière.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1 .CAS D'ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

Une personne tuée à coup de machettes en province de Cibitoke

Le nommé Jean Bosco Nduwimana, âgé d'au moins 70 ans a été tué dans la nuit du 27 août 2016 sur la colline Mahanda de la province Cibitoke. La famille de la victime précise que les auteurs du crime étaient armés de machettes et l'accusaient de sorcellerie. Cette même source soupçonne des jeunes Imbonerakure qui sèment la terreur dans cette province depuis un certain temps. Les défenseurs de droits de l'homme déplorent la recrudescence du phénomène de sorcellerie qui a déjà occasionné des pertes en vies humaines dans cette province de Cibitoke où au moins, 7 personnes ont été abattues suite à de telles accusations, en l'espace de deux mois. Ce phénomène a toujours été un des précurseurs des événements malheureux qui ont secoué le Burundi pendant les différentes crises politiques vécues.

Une personne tuée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Une personne est morte le 24 août 2016 après une attaque armée sur son ménage se trouvant au quartier Gasekebuye, en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura en date 20 août 2016. Des sources sur place ont dénoncé des jeunes affiliés au parti au pouvoir les Imbonerakure comme étant les auteurs de cette attaque.

Les témoins indiquent qu'un groupe de ces jeunes armés de fusils et de gourdins ont fait irruption dans ce ménage, ils ont tabassés tous les occupants de cette maison et en ont blessé grièvement trois. Dans un état critique, l'une des victimes blessées a succombé à ses blessures à l'hôpital de la Croix rouge où elle avait été évacuée. Les habitants de la zone Musaga disent être terrifiés par les forfaits commis par ces jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD provenant du quartier Gikoto qui se sont constitués en une milice visiblement soutenu par l'administration et la police qui travaillent en commun accord avec des policiers. L'administration locale à Musaga indique que les enquêtes sont en cours pour faire la lumière sur cette mort et mettre la main sur les auteurs de ce crime. Les victimes, à leur tour, disent qu'aucune enquête n'a été faite jusqu'ici. Le slogan « des enquêtes en cours » évoqué chaque fois lors des crimes pareils, est une farce pour détourner l'attention et tromper

l'opinion qui assiste avec peine la multiplication éhontée du crime au Burundi, fait savoir un des habitants de cette localité.

Deux présumés voleurs brûlés vifs en province Ruyigi

Deux présumés voleurs ont été tués, brûlés vif à l'essence en commune Butezi, province Ruyigi en date du 23 août 2016. Des élus locaux et des policiers assistaient au verdict populaire. L'arme utilisée par les voleurs a été récupérée par le commissaire provincial de Ruyigi qui était également sur le lieu du crime, selon des témoins sur place. Les restes des victimes ont été enterrés sur le lieu sur ordre des autorités locales et aucune poursuite judiciaire n'a été diligentée. Le fait se déroule de la manière suivante :

En date du 23 août 2016, deux hommes armés ont volé une moto après avoir ligoté le propriétaire qui les avait pris pour des clients. La scène se passe en commune Butezi, province Ruyigi, 2 hommes armés d'un fusil kalachnikov et d'une grenade ont loué une moto dans la localité de Mubuga, province Gitega. Arrivés dans la localité de Mubira, en commune Butezi, province Ruyigi dans une plantation d'eucalyptus, ils ont brandi leur arme contre le motocycliste, l'ont ensuite ligoté et partis avec la moto. Après le départ de ses ravisseurs, le propriétaire de la moto ligoté a crié au secours. Des passants l'ont approché et l'ont relâché. Il a commencé à raconter ce qui venait de lui arriver. L'information a circulé par téléphone à Mubuga et à Butezi. Les voleurs ont par après été appréhendés au niveau de la localité de Senga quand ils demandaient le chemin vers la province Ruyigi. L'un des voleurs était originaire de la commune Muhuta en province Rumonge, l'autre de la province Muramvya. Ils ont cherché à s'enfuir mais en vain. Ils ont été à leur tour ligotés en présence des élus locaux et de la police. Une vingtaine de motocyclistes étaient sur le lieu. Les uns accéléraient et décéléraient sur ces humains allongés par terre quand d'autres les frappaient soit par bâton ou des pierres. C'était aux environs de 15 heures 30minutes. Selon des sources sur terrain, les 2 hommes ont été tués brûlés à l'essence. La population a exigé à ces motocyclistes d'enterrer les restes des corps émiettés. Le fusil a été récupéré par le commissaire provincial de Ruyigi le même jour du 23 août 2016.

Un jeune homme terrifié par les tortures policières met fin à sa vie dans les mains des policiers de SOGEMAC dans la ville de Bujumbura

Un jeune homme, vendeur de téléphones portables, originaire de la zone urbaine de Kamenge en Mairie de Bujumbura, a décidé de mettre fin à sa vie au moment où un policier le trainait par terre au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Selon ses derniers mots prononcés juste après son arrestation, ce n'était pas la première fois qu'il était arrêté et torturé. Cette fois, il fallait échapper aux tortures en mettant fin à sa vie, racontent les témoins qui assistaient à la scène.

Ce jeune homme connu sous le nom de Samuel Nizigiyukuri a précisé qu'il subissait maintes fois l'injustice des policiers et qu'il ne lui restait plus rien à faire que de se suicider. C'est ainsi qu'il s'est coupé le nerf principal du cou à l'aide d'un rasoir au moment où un policier le malmenait et le trainait par terre. Des témoins sur place, proches du parking des véhicules faisant le transport vers les zones du nord de la capitale, déplorent le comportement des policiers qui ne cessent de malmenager les habitants de la capitale. Ils demandent que les autorités de la police prennent des mesures pour remédier à la situation. La victime a été vite

conduite à l'hôpital mais il était très tard. Il rendu l'âme à mi-chemin. La famille de ce jeune habitant de la zone Kamenge a demandé que le policier qui a causé cette mort soit sévèrement puni. Des sources sur place disent que le policier n'a aucunement été inquiété et se trouve toujours à son service.

Une personne tuée et une autre blessée en commune Rutovu, province Bururi

Une personne du nom de Donavine Nininahazwe âgée de 19 ans, a été tuée et une autre blessée lors d'une attaque armée perpétrée en date du 21 août 2016, vers 20 heures sur la colline Munyina, commune Rutovu, province Bururi. Des sources sur place indiquent que la victime tuée est la fille d'un prénommé Fabien dont le ménage a été la cible de cette attaque. Les habitants de cette localité dénoncent des policiers comme étant à la base de l'attaque avec des intentions de piller.

I.2. CAS D'ARRESTATIONS ET ENLEVEMENTS SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEES

Trois personnes arrêtées et portées disparues en Mairie de Bujumbura

Le nommé Jean d'Arc Ndizeye, étudiant de l'UGL en Mairie de Bujumbura est porté disparu depuis le 26 août 2016. Selon des sources contactées, l'étudiant a été arrêté au centre-ville de la Mairie de Bujumbura par un des véhicules du SNR. Les mêmes sources révèlent que la victime a reçu un appel d'une personne qu'il l'a invitée à la rencontrer. Arrivée sur le lieu, des hommes en uniformes policiers à bord d'un véhicule double cabine identifié comme appartenant au SNR l'a embarqué vers une destination inconnue. Sa famille désespérée dit n'avoir pas de nouvelles de leur fils mais précise que son téléphone et son compte WhatsApp restent toujours fonctionnels. Elle est inquiète que ce téléphone ne soit utilisé par les ravisseurs qui désireraient attraper les amis de la victime.

Le soir de la veille, une autre personne du nom de Déogratias Habarugira avait été arrêtée dans les mêmes conditions que la précédente. Elle a été enlevée au centre-ville de la Mairie de Bujumbura par une voiture teintée du SNR qui l'a embarquée vers une destination inconnue.

Le troisième est Innocent Niyonzima, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa. Il a été lui aussi enlevé au centre-ville de la Mairie de Bujumbura cette même journée du 25 août 2016. Selon des témoins, un véhicule du SNR l'a également conduit vers une destination inconnue.

Une personne enlevée et portée disparue en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 23 au 24 août 2016, sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, le prénommé Claver a été enlevé par des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD - FDD dont certains identifiés comme Emmanuel, Adrien Minani et Gérard. Selon des sources sur place, le sort de la victime est un mystère. Ces mêmes sources indiquent que lesdits auteurs présumés de cette disparition ont été arrêtés et qu'ils sont détenus au cachot de la police de Kinyinya, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural. La famille de la victime n'est pas rassurée que ces personnes vont être punies et craint que la police ne les relâche.

Deux personnes arrêtées et portées disparues en commune Mukike, province Bujumbura-rural.

Deux jeunes gens Jean Claude Butoyi et Mathias Hitimana sont portées disparues depuis le 21 août 2016 sur la colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural, Des sources de sa famille témoignent avoir vu des militaires commandés par le nommé Gahomera débarquer sur cette colline et assiéger le domicile de Tharcisse Baransita. Par après, les deux jeunes fils de ce dernier ont été embarqués et conduits dans un lieu inconnu.

I.3. CAS DE TORTURES, TRAITEMENTS INHUMAINS OU DEGRADANTS

Une personne torturée au chef-lieu de la province Gitega

Le nommé Salvator Manirakiza, membre du CNDD-FDD résidant à Rutegama (Masanganzira) en commune et province Gitega a été torturé par des agents de l'API. Selon des sources sur place, la victime participait au dernier congrès de ce parti qui a eu lieu dans cette localité en date du 20 août 2016. Les témoins de la scène précisent que ces agents de l'API avaient le motif de soutirer de l'argent à la victime Ils lui auraient ainsi volé une somme de 280.000 fbu. La victime a perdu connaissance et a été évacuée à l'Hôpital de Gitega où elle a bénéficié des soins médicaux.

Une personne torturée en commune Mukike, province Bujumbura-rural

La nommée Sandrine Hakizimana a été torturée en date du 20 août 2016, sur la colline Mutobo, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura-rural. Des témoins rapportent que des militaires, de la position de la zone Rukina ont surgi chez elle pour demander où se trouvait le mari de la victime, en exil. Ils ont forcé la femme de signer un papier qui attestait que son mari détenait des armes avant de prendre le chemin d'exil.

Une personne torturée en commune Mwakiro, province Muyinga

Le nommé Ndayisaba, membre de la coalition Amizero y'Abarundi FNL aile d'Aghaton Rwasa a été victime de torture sur la colline Mukungu, zone Kiyanza, commune Mwakiro, province Muyinga. Son chef de colline accompagné des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD étaient gênés par la présence de ce citoyen dans une réunion collinaire organisée le 18 août 2016. Ils l'ont mis à tabac l'accusant de ne pas céder aux pressions d'appartenir au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce chef de colline exige aux membres des partis de l'opposition de se convaincre à adhérer au parti CNDD-FDD au risque d'en subir les conséquences qui s'imposeraient.

Une personne arrêtée et torturée en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 22 août 2016, Pacifique Iradukunda, âgé de 19 ans, originaire de la colline Mbogora, commune Nyabihanga, province de Mwaro a été arrêté et torturé sur la colline Kibogoye, commune Kayokwe par des jeunes de la ligue Imbonerakure du parti au pouvoir en complicité avec l'administration locale. Selon des témoins de la scène, ce jeune homme a été ligoté, et torturé sur ses testicules pour avouer faire partie des groupes rebelles qui combattent

le pouvoir du CNDD-FDD. La victime a par après été conduite au cachot du poste de police de la zone Gihinga. Le dossier se trouve au niveau de la PJ pour enquête.

1.4. CAS D'ARRESTATIONS ET DE DETENTIONS ARBITRAIRES

Plusieurs arrestations au chef-lieu de la province de Cankuzo

Des fouilles perquisitions ont été opérées par la police au chef-lieu de la province de Cankuzo, dans le quartier de Kigwati les 22 et 23 août 2016. Selon des sources sur place, aucune arme n'a été saisie mais plusieurs personnes sans carte d'identité ont été arrêtées et libérées après avoir payé des amendes de 10.000fbu par personne. Les victimes déplorent cette façon détournée de l'administration communale qui ne vise que la collecte des fonds au détriment d'une population en proie à une pauvreté grandissante.

Un militaire de grade de Capitaine arrêté en province de Gitega

Un capitaine de l'armée nationale, le prénommé Elie du Camp Mwaro, en province Mwaro, a été arrêté par la police et conduit manu militari au cachot du commissariat de police en province Gitega. Selon des sources sur place, cet officier de l'armée venait de faire objet d'une attaque armée. Il avait été blessé à la jambe, dans la nuit du 27 août 2016 par des individus non identifiés munis de couteaux, sur la 3^{ème} avenue du quartier Nyamugari, en commune et province Gitega. Pour se défendre, il avait tiré en l'air pour disperser ses adversaires afin de sauver sa peau. La police est intervenue très rapidement, a désarmé l'officier et l'a incarcéré au commissariat provincial pour être interrogé. D'après des analystes avisés, un capitaine de l'armée ne peut être traité de cette manière par la police. Cette arrestation a été interprétée et dénoncée comme allant dans la logique de répression contre des militaires qui sont soupçonnés de ne pas soutenir le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Les hommes armés de couteaux qui ont attaqué ce militaire seraient des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure impliqués dans le complot contre des militaires ex-FAB présumés ne pas soutenir le régime.

Douze personnes arrêtées en zone urbaine de Mutakura, Mairie de Bujumbura

Au moins 12 personnes ont été arrêtées au cours d'une fouille perquisition effectuée à la 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} avenues de la zone urbaine de Mutakura, Mairie de Bujumbura en date du 25 août 2016. Des sources sur place indiquent que, la police et l'armée étaient dans une action de contrôle des cahiers de ménage. Les détenus ont été rançonnés pour bénéficier de leur libération.

Trois personnes arrêtées en commune Gihinga, province Mwaro

Au cours de la semaine du 22 au 28 août 2016, trois personnes détenues au cachot de la commune Gihinga, province Mwaro, ont été contraintes par des policiers de cette position de payer un rançon de 100.000fbu chacune en vue de bénéficier de leur libération. Elles avaient été raflées par cette même police sous l'accusation de vente de boissons prohibées. Ce comportement de rançonnement de la population devient de plus en plus une habitude

policière qui fait fi de toute logique allant dans le sens des règles et lois de la République burundaise, s'étonne un homme de loi qui observe ce qui se passe au Burundi.

Quatre personnes arrêtées en commune Giteranyi, province Muyinga

Les nommés Niyonkuru Amedé, âgé de 20 ans, Bizimana Pacifique, 18 ans, Muhiziwintore Fabien 49 ans et Kadeso Etienne, 21 ans, respectivement originaires de Marangara, Busoni, Vumbi et Kirundo ont été arrêtés en commune Giteranyi, province Muyinga vendredi le 19 août 2016 accusés d'irrégularité dans le pays. Selon des sources sur place, ils ont été incriminés parce qu'ils venaient du pays voisins le Rwanda. Les victimes affirment qu'ils venaient effectivement du Rwanda où ils venaient de passer un an à la recherche des moyens de subsistance. Ils disposent de leurs CNI et crient à l'injustice.

Onze personnes arrêtées sur la chaussée du peuple Murundi près du pont Ntakangwa en Mairie de Bujumbura

En date du 26 août 2016, vers 17 heures, 11 personnes ont été arrêtées sur la chaussée du peuple Murundi tout près du pont Ntakangwa qui sépare le centre et le nord de la Mairie de Bujumbura. Selon des témoins sur place, des policiers en tenue policière accompagnés de jeunes de la ligue des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD procédaient à une opération de saisi contre tout vélo qui y passait. Les 11 personnes qui n'ont pas été identifiées au été arrêtés au cours de cette opération dont les motifs n'ont pas été révélés,

Au moins dix personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Au moins 10 personnes ont été arrêtées en date du 25 août 2016 au quartier Gasekebuye en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place précisent que les victimes étaient pour la plupart des travailleurs domestiques. La police les a conduits au poste de police du chef-lieu de la zone Musaga où ils ont été interrogés. Certains ont été rançonnés avant de mériter la libération. La hantise d'une rébellion camouflée dans les quartiers de la Mairie est le motif de toutes les arrestations arbitraires monnaie courante dans la capitale de Bujumbura, selon des analystes avisés. Les cahiers de ménages instaurés par l'Administration policière et administrative est une tentative de maîtriser le mouvement de la population, selon le Maire de la ville de Bujumbura.

Une personne arrêtée en Mairie de Bujumbura

Le jeune homme Jay Ndarusanze, habitant à la 15^{ème} avenue n°75 de la zone urbaine de Cibitoke a été transféré à la prison centrale de Mpimba depuis le 23 août 2016. La victime avait été arrêtée en date du 10 août 2016 par le chef de zone Cibitoke qui l'accusait d'avoir participé aux manifestations contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Elle avait été retirée du cachot de la zone par des agents du SNR qui l'avaient conduit le lendemain au cachot de ce service situé tout près de la Cathédrale Regina Mundi.

Une personne arrêtée en commune Kinyinya , province Ruyigi

En date du 23 août 2016, le vice-président de la coalition Amizero y’Abarundi en commune Kinyinya, province Cankuzo a été arrêté par la police locale. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d’inciter la population à prendre le chemin d’exil. Sa famille politique dénonce un montage développé pour contraindre les militants de cette coalition à venir sur leurs idées politiques et d’adhérer au parti CNDD-FDD.

Sept militants du FNL aile d’Agathon Rwasa, victimes d’arrestations arbitraires en commune Kinyinya, province de Ruyigi

Sept militants des FNL aile d’Agathon Rwasa dont un certain Nicolas Bigirimana ainsi que deux infirmiers de cette localité ont été victimes en date du 26 août 2016 d’arrestations arbitraire en commune Kinyinya, province Ruyigi. Selon des témoins sur place,, le Commissaire provincial de police Edouard Mukoko a donné l’ordre de les arrêter prétextant que ce parti n’est pas connu par la loi. Une manière d’intimider toute personne qui ne veut pas adhérer au parti CNDD-FDD, selon cette même source.

Cinq cas de détentions illégales au cachot de la PSI en province Gitega

Cinq personnes sont incarcérées abusivement au cachot de la PSI en province de Gitega. Le constat a été fait lors d’une visite de cachot effectuée en date du 25 août 2016. Sur les 11 personnes qui se trouvaient dans ce cachot, il y avait une femme qui était avec son enfant de 3 ans et une femme de plus de 60 ans Variette Mbonimpa, originaire de la commune Bisoro, en province Mwaro détenue depuis bientôt plus de deux semaines. Ce dernier cas avait été évoqué lors du bulletin précédent. Un autre retenu est un ressortissant rwandais du nom de Vianney Nsengiyumva évoqué aussi dans le bulletin précédent. Il vient de passer au moins deux semaines dans ce cachot. Il y a aussi le cas d’un démobilisé ex-FAB en 2007 du nom de Félix Ndereyimana, 34 ans, résidant à Mugano, zone Mahonda, commune Buraza, province Gitega, arrêté, le 23 août 2016 alors qu’il revenait de la Tanzanie où il était incarcéré depuis 2009 accusé d’irrégulier.

Cinquante-huit cas de détentions illégales au cachot de la PJ en province de Gitega

Au cours d’une visite effectuée en date du 25 août 2016, 58 détenus étaient en état d’irrégularité au cachot de la PJ en province Gitega. Sous la responsabilité de la PJ se trouvaient 26 retenus majeurs dont une femme. Parmi ces retenus, 2 avaient déjà dépassé le délai de rétention de 14 jours.

Sous la responsabilité du Parquet, il y avait 33 détenus dont deux cas avaient déjà dépassé le délai de 15 jours de détention. Un parmi ces cas avait déjà atteint un mois de détention. Tous ces détenus n’avaient pas de pièces de détention justifiant leur état.

Six détenus n’avaient pas d’infraction à leur charge et pour 11 détenus les noms des Magistrats instructeurs ne sont pas précisés.

Dans ce cachot, il y avait plusieurs personnes arrêtées lors des rafles opérées aussi bien dans le centre - ville de Gitega que dans d'autres villes comme Bujumbura et Makamba qui transitent dans ce cachot en attendant d'être interrogés. Certains sont libérées et conduites chez eux au moment où d'autres sont transférées en prison. Parmi ces personnes arrêtées dans ces conditions, il y avait 8 mineurs arrêtés dans une maison de cinéma au quartier Swahili en date du 24 août 2016. Ces derniers ont été libérés en date du 25 août 2016 après avoir payé une amende de 5000fbu chacun.

Ces personnes souffrent de la faim car elles n'avaient personne pour les ravitailler en nourriture.

Six cas de détentions illégales au cachot de police du chef-lieu de la province Ruyigi

Des cas d'irrégularités ont été constatés, en date du 23 août 2016 au cachot de police du chef-lieu de la province Ruyigi : Les nommés Aloys Haziyo, Cyprien Nzoyisaba tous originaires de la colline Mubira, commune Butezi, disent avoir été arrêtés par l'administrateur de Butezi, en date du 22 août 2016 suspectés de se rendre en Tanzanie. Les autres cas sont ceux de Nouridine Bigirimana de la colline Gasanda, Ferdinand Ciza de Bisinde, Timothée Ndayizeye de Dutwe qui disent avoir été arrêtés par la police sans que celle-ci les informe sur le motif de leurs arrestations.

Merveille Jaribu de la colline Rubaragaza en commune Butezi se lamente à son tour d'avoir été arrêté et battu le 17 août 2016, par des Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir tenté de se rendre en Tanzanie à la recherche du travail.

Quatre cas de détentions illégales au cachot du commissariat de police de Cankuzo

Une femme rwandaise âgée de 58 ans du nom de Pascasie Musaniwabo et Marie Chantal Kamariza, originaire de la commune et province Cankuzo et sont détenues au cachot du parquet depuis respectivement le 30 juillet 2016 et le 20 août 2016. Ces deux femmes sont au cachot sans dossier et ne sont enregistrées nulle part dans tous les registres. D'autres détenus sont Venant Nimbeshahose et Denis Bigirimana, tous originaires de la colline Shinge, commune Kigamba et province de Cankuzo. Ils sont accusés de meurtre et viennent de passer plus de 8 mois au cachot de la police de Cankuzo.

1.5. VIOLATION DE LA LIBERTE D'EXPRESSION

Huit personnes membres d'un groupe WhatsApp arrêtées en Mairie de Bujumbura

Huit personnes, membres d'un groupe WhatsApp baptisé RPA ont été arrêtées en date du 22 août 2016 alors qu'elles se trouvaient dans un bar au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, la police avait interpellé au total 46 personnes qu'elle avait contraintes de monter dans des camions militaires. Après des enquêtes, elle a gardé huit personnes, membres d'un réseau social WhatsApp qui ont vite été accusées d'imputation dommageable, de calomnie et de diffamation contre les autorités ou institutions. Des défenseurs de droits de l'homme dénoncent une atteinte grave à la liberté d'expression et parlent d'un blackout final

sur l'accès à l'information au Burundi après la destruction méchante des radios communautaires indépendantes en avril 2015.

1.6. CAS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

En date du 25 août 2016, vers 7 heures du matin, Belyse Iradukunda de 23 ans, élève en 2^{nde} LM à l'ECOFO Gihinga et originaire de la colline Kigarama, zone et commune Ndava, province Mwaro, a été grièvement blessée à la suite des coups de serpette et de houe. Selon des sources de la victime et des voisins, le père veut contraindre sa fille à un mariage forcé que la victime refuse de manière catégorique, ce qui a occasionné un conflit familial. La victime est hospitalisée au Centre de Santé de la Croix rouge en province Mwaro. Elle a des douleurs au niveau des articulations. Selon des sources sur place, elle a été battue par son père Boniface Ntahimpera en complicité avec sa 2^{ème} femme. Les mêmes sources dénoncent une évasion spectaculaire du présumé auteur du crime qui était déjà dans les mains de la police à la PJ Mwaro. Des policiers seraient derrière cette fuite.

1.7. DROIT A LA SECURITE ALIMENTAIRE

La hausse des prix des produits de base montent de manière vertigineuse au Burundi au moment où le pouvoir d'achat des ménages se détériore et fait face à une dévalorisation sans cesse croissante de la monnaie burundaise dans un contexte économique de sanctions politiques et économiques prises par les principaux partenaires occidentaux du Burundi. A titre d'illustration le dollar est passé de 1650fbu à 2600fbu entre mai et août 2016. Le Gouvernement a tenté de contraindre les bureaux de change à se conformer au taux officiel, ce qui a occasionné un manque criant de devises. La BRB ne parvient pas à satisfaire les demandeurs de devises et le marché noir prolifère de manière inquiétante.

Le manque de carburant devient une conséquence directe de ce manque de devises, ce qui entraîne la montée des prix du ticket de transport ainsi que d'autres produits de première nécessité.

Les produits agricoles dont les haricots, la farine de manioc, la farine de maïs et le riz connaissent une hausse énorme des prix ces derniers jours. A titre illustratif, au marché d'Ijenda de la commune Mugongo-manga, province de Bujumbura-rural, le haricot est passé de 700fbu à 1.200fbu, le riz de 1.200fbu à 1.700fbu, farine de maïs de 550fbu à 950fbu, farine de manioc de 500fbu à 800fbu entre juillet à août 2016.

II. FAITS SECURITAIRES

II.1. LE PHENOMENE DE CADAVRES

Un corps sans vie retrouvé en Commune Gisagara, province Cankuzo

Un corps sans vie en décomposition d'un certain Dionise Sakabande âgé de 16 ans, originaire de la sous colline de Bugoyi, colline de Camazi, commune Gisagara, a été retrouvé dans la brousse sur la sous colline Gitongo, colline et commune Gisagara, province Cankuzo en date

du 25 août 2016. Selon des sources sur place, le cadavre a été identifié par la famille Sébastien Sakabande, qui avait en effet perdu de vue leur fils depuis le 11 août 2016.

La victime s'était rendue au marché de Gitongo pour acheter des chèvres afin de commencer le commerce de ce petit bétail. Le corps en état de décomposition portait une corde au cou, ce qui avait fait penser qu'il aurait été tué à l'aide de cette même corde. Il a été découvert non loin de ce marché. Les parents l'avaient reconnu de par la culotte et un T-shirt de la compagnie de télécommunication Leo qu'il portait.

Ce sont des secouristes de la Croix-Rouge qui ont ramassé le corps de la victime après pulvérisation. Les auteurs de cet assassinat n'ont pas été identifiés car aucune enquête n'a été diligentée.

II.2. DES ATTAQUES ARMEES

Une jeune femme tuée en commune Mugamba, province Bururi

Une jeune femme, âgée de 25 ans, a été abattue à son domicile situé sur la colline de Mugendo-Ruko, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi en date du 27 août 2016. Selon des sources sur place, des hommes armés non identifiés ont surgi dans ce ménage et disaient être à la recherche du frère de la victime connu sous le nom de Claver Nihorimbere. Les mêmes sources affirment que ce jeune homme recherché est un Imbonerakure qui collabore avec la police dans la répression contre les contestataires du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. La victime a été abattue pour n'avoir pas montré où se trouvait le frère.

Un commerçant tué en commune Burambi, province Rumonge

Le nommé Audace Nsanzamahoro a été tué en date du 26 août 2016 dans sa boutique commerciale se trouvant sur la colline Donzi, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, des hommes armés l'ont attaqué et ont tiré de nombreux coups de feu. Ils lui auraient volé de l'argent et des produits de vente avant de le tirer dessus. Le motif de ce crime est inconnu mais certains pensent que les assassins étaient des voleurs. La population s'étonne que des attaques pareilles se passent inaperçues alors que la police est très active sur le lieu.

Trois personnes tuées et huit blessées dans une attaque à la grenade en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 25 août 2016, vers 17 heures, une grenade a été lancée sur une foule des jeunes Imbonerakure en manifestation à la 13^{ème} transversale, de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural. Selon des témoins de la scène, la grenade a fait 3morts et 8 blessés. Selon nos sources, les Imbonerakure ont ensuite brûlé le marché et les maisons qui se trouvaient tout près du lieu où l'engin a explosé.

Un officier de police blessé en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura

En date du 25 août 2016, l'OPC 1Carine a été blessée lors d'une attaque menée vers 21 heures par des hommes armés en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura.

Une personne tuée en commune Rutovu, province Bururi

Une veuve connue sous le nom de Nijimbere a été tuée dans la soirée du 21 août 2016, sur la colline Rutoke, zone Condi, commune Rutovu, province Bururi. Des sources sur place indiquent que la victime qui vivait en commune Nyanza – Lac, province Makamba, était revenue sur cette colline natale de son mari revendiquer une propriété foncière laissée à la famille de ce dernier mort en 2015. Elle est morte à la suite des coups et blessures lui infligés par ses anciens voisins.

Un couple attaqué et blessé en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date du 21 août 2016, vers 22 heures, des hommes armés ont attaqué un ménage se trouvant au niveau de l'avenue de l'imprimerie. Ils ont volé des téléphone d'un couple du ménage attaqué et les ont blessé. D'après des sources sur place, l'attaque a été menée par des agents du SNR qui avaient l'objectif de se ravitailler en usant des pouvoir que lui confère leur statut. Cette même source révèle que ces policiers du SNR sont repartis sans être inquiétés car couverts par une impunité totale.

Des hommes armés pillent des biens et brûlent une moto en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura

En date du 21 août 2016, vers 18 heures, des personnes en uniforme militaire non identifiés, ont volé plusieurs colis, des pagnes, des bouteilles des vins dans la localité de Nkanga tout près de la frontière avec la RDC en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Au cours de leur repli, ils ont pris en otage 8 personnes dont 4 ont bénéficié de la libération par la suite. Ils ont brûlé une moto. Parmi les personnes kidnappées, se trouve un policier de la PAFE.

II.3. AUTRES FAITS RAPPORTES



En date du 24 août 2016, le feu a ravagé une plantation de bananiers et d'ananas appartenant au Président Pierre Nkurunziza se trouvant sur la colline Mwurire, commune et province Muyinga. Le chef collinaire Eric Terimbere fait savoir qu'il ne connaît pas encore l'origine de ce feu où l'incendie a atteint même certaines infrastructures d'une position militaire sur place. Il ajoute que certains engins militaires ont éclaté à l'intérieur de cette position causant une peur panique dans la population et que par après ces militaires ont vite tranquilisé les habitants de la localité.

- Le journaliste de la radio Buja FM Gisa Steve Irakoze a retrouvé sa liberté dans l'avant midi de jeudi le 25 août 2016, après sept jours d'incarcération. Il a été libéré pour manque de preuves. Il avait été arrêté le 18 août 2016 dans un bar se trouvant au quartier Kajaga, commune Mutimbuzi province Bujumbura, à l'ouest de la capitale puis incarcéré au cachot de la zone Gatumba où il a passé une nuit. Il avait par après été transféré aux cachots du SNR en mairie de Bujumbura le lendemain. Gisa Steve Irakoze est de double nationalité burundaise et rwandaise. Il a fait ses études au Rwanda depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Il est libre un mois et trois jours après la disparition du journaliste Jean Bigirimana du journal Iwacu et collaborateur d'Infos Grands Lacs. Jean Bigirimana reste introuvable et les enquêtes piétinent. Un agent du SNR, du nom de Abel Ahishakiye, impliqué présumé dans l'affaire du Journaliste Jean Bigirimana, a lui aussi été enlevé et est porté disparu.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays. .

La hantise d'une rébellion imminente qui combat le pouvoir de Pierre Nkurunziza continue à être la source de multiples cas de violations du droit à la vie, des cas de tortures, des cas de traitements cruels, inhumains ou dégradants, des cas d'arrestations arbitraires et illégales, des cas d'enlèvements suivis de disparitions forcées. Des militaires, journalistes et des jeunes soupçonnés d'être contre le troisième mandat ne cessent d'être la cible de la répression du pouvoir du Président Pierre Nkurunziza.

Le phénomène des attaques armées démontre une fois de plus une situation sécuritaire précaire qui mérite une attention particulière.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

A) Au Gouvernement du Burundi

- D'user des moyens légaux à sa disposition pour mettre fin sans tarder à la violence et aux violations des droits de l'homme en assurant effectivement la sécurité de la population et la protection de ses droits conformément aux textes nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme qu'il a ratifiés ;
- De mettre un terme le plus rapidement possible aux différentes violations des droits humains commises par des policiers et des jeunes de la ligue Imbonerakure sous le couvert de l'impunité la plus totale au Burundi ;
- De ne pas attiser le feu en mettant en avant des voies de violence dans la résolution du conflit politique en cours dans le pays ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De revoir la situation économique des ménages burundais en proie à une hausse vertigineuse des prix des produits de première nécessité et de prendre des mesures politiques qui visent le soulagement de la population.

B) A l'UA

- De revoir sa décision qui consistait à envoyer une force militaire de protection de la population en détresse.

C) Au conseil de sécurité des Nations Unies

- De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains.

- De mettre en application la décision prise d'envoyer une force de protection de la population burundaise.

D) A la Médiation Tanzanienne et à l'EAC

- D'amener le régime de Bujumbura autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise ;
- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la Médiation.

E) A la population

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.